

# Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, No 22

3 juin 1970

## LE CANADA SERA L'HÔTE DES JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ DE 1976

Le Comité olympique international, qui s'est réuni le mois dernier à Amsterdam, a préféré Montréal à Los Angeles et à Moscou pour être le théâtre des Jeux Olympiques d'été de 1976. La ville de Los Angeles ayant été éliminée au premier tour, Montréal a été choisie au second par un vote de 41 voix contre 28 en faveur de Moscou.

M. Mitchell Sharp, premier ministre suppléant, a fait parvenir au maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui se trouvait alors à Amsterdam, le télégramme suivant:

"Au nom du Gouvernement du Canada, je tiens à vous offrir mes plus chaleureuses félicitations pour avoir réussi à gagner l'adhésion du Comité olympique international au choix de la ville de Montréal comme site des Jeux Olympiques d'été de 1976.

M. Drapeau, qui n'avait pas réussi à obtenir les Jeux Olympiques de 1972, a calculé que les Jeux de 1976 coûteraient à la ville de Montréal 120 millions de dollars. Cette somme servira à défrayer l'aménagement d'un village olympique, d'un nouveau stade et de diverses autres installations.

Les Jeux Olympiques d'hiver de 1976 auront lieu à Denver, Colorado, qui l'a emporté sur le parc provincial de Garibaldi, près de Vancouver.

## LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - 1969

Dans le rapport annuel de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, déposé à la Chambre des communes récemment, M. Pierre Camu, président de l'Administration fait remarquer que le volume du trafic au cours de 1969 a été d'un niveau décevant, mais qu'on estime qu'il ne s'agit pas d'un renversement irrévocable de la tendance des dix dernières années.

Le tonnage des cargaisons dans la section de Welland a passé de 58 millions de tonnes en 1968 à 53 millions en 1969, tandis qu'un peu plus de 41 millions de tonnes ont franchi la section de Montréal

### SOMMAIRE

Le Canada sera l'hôte des Jeux Olympiques d'été de 1976 .....	1
La Voie maritime du Saint-Laurent - 1969 ....	1
La préservation de nos forêts .....	2
Naissances, mariages et décès .....	2
La relève de la Garde sur la Colline .....	3
Aide au développement forestier du Congo ....	3
L'enseignement par correspondance .....	3
Collection de dessins de la Galerie nationale acclamée en Europe .....	4
Un Canadien vice-président du PAM .....	6
Vente d'équipement d'usine à la Roumanie ..	6
Création d'un Comité rail-route .....	6
Début d'une revue culturelle indienne .....	7
Subvention pour recherches en astronomie ....	7
Un nouveau lieu historique national .....	7
Ouverture d'une quarantaine à Saint-Pierre....	7
Rooney enchante les troupes canadiennes ....	8
Service de télécommunications au Pakistan ..	8

au lac Ontario, contre 48 millions de tonnes l'année précédente.

Le rapport explique que la baisse des tonnages dans les deux sections de la Voie maritime ainsi que la diminution des recettes des péages au niveau de 15.6 millions de dollars, contre 18.1 millions de dollars en 1968, étaient en majeure partie imputables à la diminution des ventes de blé à l'étranger et à la baisse de 6.2 millions de tonnes dans les expéditions de minerai de fer en provenance des mines du Québec et du Labrador qui ont connu une longue grève pendant la saison de navigation.

Au cours de la prochaine décennie, déclare M. Camu, on devrait assister à une reprise de l'ex-

tention de la position concurrentielle de la Voie maritime. Au cours des dix premières années d'exploitation, le trafic est passé de 20.5 millions de tonnes en 1959 au chiffre record de 49.2 millions de tonnes en 1966 dans la section Montréal-lac Ontario et de 27.5 millions à 59.2 millions de tonnes pendant la même période dans la section de Welland. De plus, le temps de transit du canal de Welland a été réduit de 24 heures en 1964 à moins de 14 heures en 1969.

#### ÉTUDE DU SYSTÈME

La situation financière de l'Administration est toujours un sujet d'inquiétude, les revenus n'étant pas suffisants pour couvrir les intérêts de la dette accumulée, après paiement des frais d'exploitation et d'entretien.

La question des péages de la Voie maritime peut faire l'objet d'une révision à la fin de la saison de navigation de 1970, à la demande du Canada ou des États-Unis, et l'Administration a demandé à un bureau d'experts-conseils d'effectuer une étude détaillée et complète portant sur les aspects économiques et financiers de l'ensemble du système.

Recherches, études et essais ont continué en vue d'établir un système intégré de contrôle de la circulation, pour toute la Voie maritime de Montréal au lac Érié. Un grand pas vers cette intégration fut la centralisation à Saint-Lambert, au début de 1970, du contrôle de la circulation pour la section Montréal-lac Ontario. Le contrôle de la circulation pour la section de Welland est centralisé à St. Catharines depuis 1967.

#### SERVICE D'INFORMATION

Un service d'information maritime a été mis en exploitation au début de la saison 1969 en collaboration avec la *Saint Lawrence Seaway Development Corporation* des États-Unis. Le réseau, complémentaire et accroît la capacité potentielle du contrôle de la circulation de la Voie maritime en obtenant les informations nécessaires pour augmenter la sécurité et améliorer l'acheminement des navires, l'affectation des pilotes et le service de recherches et de sauvetage.

Étant donné qu'il a fallu lancer un nouvel appel d'offre pour la construction d'un tunnel au chemin Townline, à Welland, l'achèvement du nouveau chenal, long de huit milles et demi entre Port Robinson et Ramey's Bend, et contournant la ville de Welland, a été reporté en 1973 au lieu de 1972.

Un nouveau centre d'entretien pour la section Montréal-lac Ontario a été construit et aménagé à Brossard (Québec). La centralisation d'installations d'entretien modernes à ce centre assure l'emplacement du personnel et de l'outillage à faible distance des quatre écluses canadiennes à grande hauteur de chutes situées dans la région. La cinquième écluse, à Iroquois, est une écluse de régularisation pour laquelle un entretien limité suffit.

## LA PRÉSERVATION DE NOS FORÊTS

*Texte de l'allocution prononcée par le ministre des Pêches et des Forêts, M. Jack Davis, à l'occasion de la Semaine nationale des forêts qui s'est tenue du 3 au 9 mai.*

"Pour nombre de gens, la forêt canadienne représente beaucoup de choses.

"Les écologistes savent qu'elle est importante pour le maintien des réserves d'oxygène et d'eau. Les citoyens la considèrent comme un endroit de villégiature par excellence où l'on peut trouver solitude et repos. Et nombreux sont ceux qui, de par le monde, voient la forêt comme la source du papier sur lequel est imprimé le journal quotidien.

"Près d'un tiers de million de Canadiens y trouvent leur gagne-pain et tous devraient être conscients de l'importance majeure de la forêt pour notre bien-être économique et social.

"Je vous invite à réfléchir un peu à ce que vous pouvez faire pour protéger nos forêts, que ce soit durant la Semaine nationale des forêts ou toute autre semaine —, car aucun de vous ne peut les considérer comme assurées de survivre.

"Trois feux de forêt sur quatre sont dus à la négligence de l'homme et, l'année dernière, ces feux ont ravagé 1,800,000 acres de terrain boisé au Canada. En termes de bois debout seulement, cela représente une perte dépassant les dix millions de dollars.

"Nous arrivons de nouveau à la saison où les risques d'incendie de forêt peuvent être très élevés. Je vous demande de nous aider à maintenir les pertes inutiles au minimum, telles le gaspillage de bois et des disponibilités de la faune, des loisirs et de notre entourage. Si vous séjournez en forêt durant l'été, prenez le temps d'éteindre vos feux de camp avec de l'eau et ne jetez pas vos cigarettes allumées. Soyez prudents."

## NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

En mars, au Canada, 29,014 naissances vivantes ont été enregistrées dans les bureaux provinciaux de l'état civil, en comparaison de 29,990 en mars l'année dernière. Durant le premier trimestre de 1970 on a enregistré 2.2% moins de naissances que durant la période correspondante de 1969. Le taux de natalité a été en mars de 16.1 pour 1,000 habitants.

Les bureaux provinciaux de l'état civil ont enregistré 8,706 mariages en mars, soit 4.8 par 1,000 habitants. Le total cumulatif du premier trimestre de 1970 est de 5.1% supérieur à celui des mois correspondants de l'année dernière, bien que trois provinces aient signalé des baisses.

Les 12,634 décès enregistrés dans les bureaux provinciaux de l'état civil en mars ont porté le nombre global de décès enregistrés durant le premier trimestre de 1970 à 41,824, soit une augmentation de 2.2% sur le nombre de décès enregistrés au cours de la période correspondante de l'année dernière. Le taux de mortalité a été de 7.0 pour le mois.

## LA RELÈVE DE LA GARDE SUR LA COLLINE

Les cérémonies de la relève de la Garde qui se tiennent chaque année à Ottawa commenceront cette année le 29 juin pour se répéter quotidiennement jusqu'à la Fête du Travail, le 7 septembre.

Aucun soldat régulier ne participera aux cérémonies cette année et tous les 120 figurants viendront de deux unités militaires: la Garde à pied du Gouverneur général (Ottawa) et les *Grenadiers Guards* (Montréal).

Pour la première fois, l'été dernier, des réservistes, pour la plupart des étudiants d'université recrutés avec un soin particulier pour remplir ces fonctions sur la Colline du Parlement, ont remplacé avec succès les soldats réguliers. Les deux tiers environ de la Garde appartenaient à la milice.

Les soldats réguliers venaient du second bataillon des *Canadian Guards* qui, en juillet prochain, deviendra le troisième bataillon du Régiment royal du Canada. Les réservistes assumeront eux-mêmes la totalité des fonctions publiques, aidés d'un personnel réduit d'instructeurs formé de membres des Forces régulières.

La Garde à pied du Gouverneur général et les *Grenadiers Guards* ont recruté un effectif complet, y compris des remplacements, soit environ 90 pour chaque unité. Encore une fois, la plupart sont des étudiants d'université et cette année il n'y aura aucun élève d'école secondaire. La plupart des étudiants d'université qui étaient en service l'an dernier y reviendront cette année.

Les réservistes ont commencé quatre semaines d'entraînement à la base des Forces armées canadiennes de Petawawa le 19 mai. Le 15 juin, ils concentreront leurs efforts à se préparer aux cérémonies de la Colline du Parlement en compagnie de la Musique nationale des Forces armées canadiennes.

## AIDE AU DÉVELOPPEMENT FORESTIER DU CONGO

Le Gouvernement canadien a annoncé l'octroi de cinq millions de dollars, sous forme de prêt à conditions faciles, et de subventions pour l'exécution d'un vaste programme quinquennal de développement des ressources forestières du Congo (Kinshasa).

Ce programme comporte quatre entreprises convergentes dont le but est de permettre à la République démocratique du Congo de relancer l'exploitation moderne de ses forêts, qui s'étendent sur 60 pour cent de son territoire et qui sont riches en espèces tropicales en demande dans les pays industrialisés.

Un inventaire forestier couvrira 40,000 kilomètres carrés en cinq ans, dans les régions de Mayumbe, où l'exploitation est facilitée par la proximité de l'océan Atlantique, et dans d'autres régions où le Gouvernement congolais envisage un développement forestier prioritaire. Cet inventaire, effectué grâce à la coopération canadienne, sera suivi d'un programme d'amé-

nagement de la forêt et de plans de coupe du bois.

Pour aider le pays dans la planification de sa politique d'exploitation forestière, le Canada enverra trois experts de niveau supérieur qui seront affectés au ministère congolais de l'Agriculture et qui collaboreront, en tant que conseillers, à l'élaboration de la législation forestière, ainsi qu'à la structuration administrative des services forestiers.

Le Canada contribuera à la création d'un Département de génie forestier à l'Université Lovanium de Kinshasa, en vue de la formation d'au moins 15 ingénieurs forestiers par année après un cours de cinq ans. L'ACDI fournira à cette fin des professeurs et du matériel de laboratoire, et organisera des stages de formation pour le personnel congolais qui prendra éventuellement charge de l'enseignement.

Le quatrième projet prévoit la création d'une École technique forestière à Kisangani pour la formation de cadres techniques congolais d'exécution, une trentaine par année après un cours de deux ans. Le Canada s'attend à contribuer à la construction des édifices scolaires et à fournir quelques-uns des professeurs du personnel enseignant pendant cinq ans.

## L'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

Durant l'année académique 1967-1968, 121,632 étudiants se sont inscrits aux cours donnés par correspondance au Canada. Ces cours étaient offerts par les ministères provinciaux, les instituts de technologie, les universités, les écoles de métiers et les collèges commerciaux privés et enfin, par les associations commerciales et professionnelles. Sur le nombre total de ceux qui ont suivi les cours par correspondance, 72% étaient inscrits aux cours élémentaires, secondaires et aux cours de formation professionnelle dispensés par les écoles des ministères de l'Éducation des provinces. Les cours offerts par les diverses associations commerciales et professionnelles, par le truchement de leurs propres installations ou de celles des universités, ont absorbé 16% du total des personnes inscrites aux cours par correspondance. Le nombre d'étudiants inscrits aux cours par correspondance des universités, en vue de l'obtention de crédits, a diminué constamment depuis 1964-1965; en 1967-1968 il ne représentait que 4,3% du grand total. Les instituts de technologie, les écoles de métiers et les collèges commerciaux privés ont absorbé le reste des étudiants.

De plus, cinq écoles privées américaines offrant des cours par correspondance ont annoncé que 16,000 Canadiens ont suivi leurs cours en 1967-1968.

Les cadres administratifs des écoles des administrations publiques provinciales comptaient un personnel de 155 personnes et les cadres d'enseignement, un personnel de 424 personnes, la plupart à temps partiel. Les 530 enseignants des universités, sauf trois, étaient employés à temps partiel.

## COLLECTION DE DESSINS DE LA GALERIE NATIONALE ACCLAMÉE EN EUROPE

Les dessins des maîtres anciens de la collection permanente de la Galerie nationale du Canada viennent de rentrer d'une tournée européenne durant laquelle ils ont été exposés au Louvre, au Palais des Offices, à Florence, et chez Colnaghi, à Londres; ces oeuvres étaient en montre, le mois dernier, à la Galerie nationale.

Cette exposition faisait partie du programme international de la Galerie, auquel participe également la Direction des affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures. Le succès obtenu a de loin dépassé les espoirs des organisateurs. En France, Jean Bouret écrivait dans *Les Lettres Françaises*: "La collection complète est d'une telle richesse qu'on aurait quelques raisons d'être jaloux; mais comment être jaloux de ces gentils Canadiens si plein de ferveur?"

Dans le *Times* de Londres, William Gaunt écrivait: "Les dessins que la Galerie nationale du Canada acquiert régulièrement sont d'une qualité qui ne se dément pas. Ce choix révèle l'exercice d'un jugement critique des plus soutenu et une largeur de vue assez peu commune...La Galerie a souvent préféré acheter des chefs-d'oeuvre de peintres mineurs plutôt que des oeuvres ordinaires de grands maîtres."

Roberto Coppini faisait écho à cette déclaration lorsqu'il soulignait dans les *Avanti* de Rome "la qualité exceptionnelle de ces dessins, même lorsqu'ils sont l'oeuvre d'artistes mineurs". Jean Dalevèze renchérisait dans *Les Nouvelles Littéraires*: "L'intérêt de ce fort bel ensemble, qui présente un certain nombre d'oeuvres exceptionnelles, vient de la qualité de chaque pièce."

### OEUVRES D'UN GRAND INTÉRÊT

Les dessins couvrent une période qui s'étend du milieu du XVe siècle au milieu du XXe, d'un magnifique parchemin provenant d'une chronique florentine illustrée, à un superbe fusain de Matisse représentant une danseuse assise. Chacune des institutions a fait son propre choix des oeuvres susceptibles de stimuler l'intérêt des connaisseurs et de son public d'habitues. La rareté extrême d'oeuvres importantes du XIXe et du début du XXe siècle dans les collec-

tions italiennes publiques a eu pour résultat de conférer une très grande importance à l'exposition, qui a eu lieu au Cabinet des Dessins du Palais des Offices (sous le titre de *De Dürer à Picasso*). Les critiques d'art des journaux de Rome et de Milan se sont déplacés pour venir voir et "couvrir" l'exposition. Un article dans l'*Avvenire* de Milan déclarait: "De telles expositions ont une importance historique".

L'intérêt suscité à Paris fut aussi grand: le nombre imposant de dessins remarquables du XXe siècle qui faisaient partie de l'exposition (présentée sous le titre de *De Raphaël à Picasso*) est souligné dans cet article de Pierre Schneider, dans l'*Express*: "Picasso, Matisse, Henry Moore, Paul Klee attachés aux murs du Louvre; c'est non pas un rêve mais une réalité, grâce aux 80 dessins de la Galerie nationale du Canada."

### HEUREUSE INNOVATION

Les critiques d'art de ces trois pays ont fait de nombreux commentaires sur la difficulté qu'ont les Européens à voir les grandes oeuvres européennes qui font maintenant partie de collections en Amérique du Nord; plusieurs d'entre eux ont fortement recommandé à leurs lecteurs de ne pas manquer l'occasion de voir ce choix de dessins de la plus importante collection canadienne. En fait, c'était la première fois qu'une partie des collections nationales du Canada était présentée à l'extérieur du pays; c'était également la première fois que le Louvre exposait dans son Cabinet des Dessins des oeuvres provenant d'un autre musée.

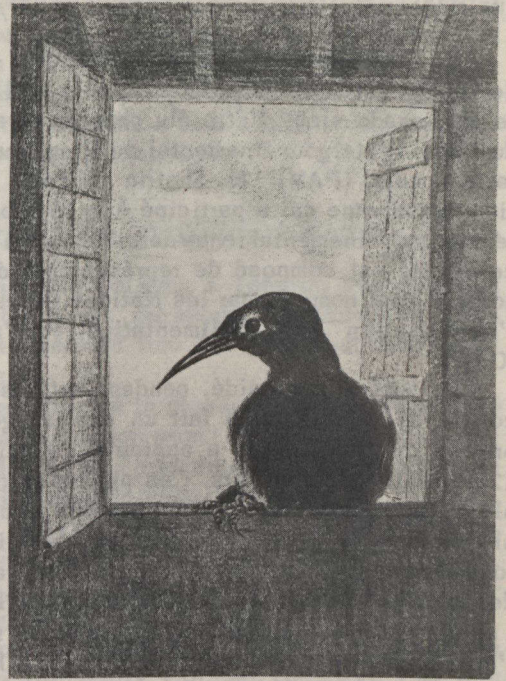
L'exposition avait été organisée afin de rendre hommage à Kathleen M. Fenwick, à qui revient la plus grande partie du mérite de la création de cette collection telle qu'on la voit aujourd'hui. Mlle Fenwick qui a pris sa retraite tout récemment, était conservateur des estampes et des dessins à la Galerie nationale du Canada.

(Ci-contre: quatre des oeuvres de l'Exposition de la Galerie nationale qui a été présentée en Europe.)

*Paysage*

Roelandt Roghman (c. 1620–1686)

(École hollandaise)



*Le Corbeau*

Odilon Redon (1840–1916)

(École française)

Photos - Galerie nationale du Canada.

*Jeune sorcière prenant son vol*

Francisco y Lucientes Goya (1746–1828)

(École espagnole)



*L'heure de la visite au couvent*

Giovanni Domenico Tiepolo (1727–1804)

(École italienne)

## UN CANADIEN VICE-PRÉSIDENT DU PAM

M. Frank Shefrin, d'Ottawa, directeur du Service de liaison internationale au ministère de l'Agriculture du Canada vient d'être élu premier vice-président du Comité intergouvernemental du Programme alimentaire mondial (PAM). M. Shefrin dirigeait la délégation canadienne qui a participé à la réunion du comité intergouvernemental tenue dernièrement à New York; ce comité est composé de représentants de 24 pays dont 12 sont nommés par les Nations Unies et 12 par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (OAA).

M. Shefrin a présidé, pendant cette session, un comité de travail qui a fait un examen général des projets du PAM, et en a approuvé 29 qui coûteront 126.6 millions de dollars. Ces projets mettent l'aide alimentaire au service des ressources humaines, des programmes de santé publique, de l'amélioration du logement et de l'équipement public, des transports et des communications, de l'agriculture et de l'industrie.

Le Comité a également approuvé un rapport sur l'aide alimentaire multilatérale, préparé à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, et qui sera soumis au Conseil économique et social lors de sa 49e session, à Genève en juillet prochain. M. Shefrin est l'un des sept membres de l'équipe qui a rédigé le rapport pour le Comité intergouvernemental. Lors de la dernière conférence sur les contributions, tenue à New York cette année, les États membres se sont engagés à fournir près de 300 millions de dollars au PAM pour 1971-1972. Le Canada vient en seconde position avec une contribution de 30 millions en aliments et en espèces.

## VENTE D'ÉQUIPEMENT D'USINE À LA ROUMANIE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé la conclusion d'un Accord de prêt entre la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et le Gouvernement de la Roumanie. Ce prêt défraiera le coût de la première grande vente d'équipement d'usine manufacturé au Canada, faite à ce pays de l'Europe de l'Est.

La SEE prêtera une somme allant jusqu'à 2.1 millions de dollars à la firme *Industrialimport* de Bucarest, société d'état, responsable du commerce étranger de la République socialiste de Roumanie. Cet argent servira à l'achat d'une unité de récupération chimique (comprenant un système de contrôle pour la pollution de l'air) de la *Combustion Engineering Superheater Limited*, de Montréal.

Le prêt représente 80 pour cent du prix de vente de l'unité de récupération et de l'équipement connexe. L'unité fera partie d'un complexe industriel de 60 millions de dollars. Cette entreprise située à Turnu-Severin, sur les rives du Danube, fabrique 500 tonnes par jour de pulpe et de papier.

Signèrent l'Accord, en plus du ministre et des officiels de la Société: M. Alexander Greceanu et

Bodo Seber, respectivement gérant général et avocat-conseil de l'*Industrial-import*, M. T. Radu Copaceni, gérant adjoint de la Banque du Commerce extérieur de Roumanie, M. Aurel Ionica, directeur général adjoint au ministère du Commerce extérieur de la Roumanie, M. W.H.W. Clark, président du Conseil d'administration, et M. R.E. Vuia, vice-président (au fonctionnement) de la *Combustion Engineering Ltd*, de Montréal.

## CRÉATION D'UN COMITÉ RAIL-ROUTE

Une réunion pour la constitution d'un Comité consultatif national de la sécurité aux passages à niveau, établi sous les auspices du Conseil canadien de la sécurité, s'est tenue récemment à Ottawa.

Le ministre de la Voirie de l'Alberta, M. Gordon Taylor, en a été élu le président, et M. Ashley Hibbard de la Commission canadienne des Transports, le vice-président. Ont aussi assisté à la réunion, des représentants de cinq gouvernements provinciaux, de l'Association canadienne des chefs de police, de l'Association des chemins de fer du Canada, de l'Association canadienne des cheminots, de la Conférence canadienne des autorités du transport automobile (CCMTA), du Conseil de sécurité de l'Alberta et du Conseil canadien de la sécurité.

### BUTS

Le Comité aura pour tâche principale de déterminer les meilleures façons de réduire sensiblement le nombre des accidents aux passages à niveau. Une étude approfondie des principales causes d'accidents, de l'éducation, de la législation, de l'application de la loi et des techniques fournira au Comité des recommandations pratiques. Celui-ci prendra alors les mesures qui s'imposent.

Malgré la diminution enregistrée au cours des dernières années et le fait qu'elles ne représentent plus que 0.5% du bilan des accidents routiers, les collisions rail-route ne causent pas moins de 3.5% des mortalités routières. Le problème est des plus urgent: les collisions rail-route causent une mort violente par 2.8 accidents, comparativement à une mort par 21.6 accidents de la route.

Le Conseil canadien de la sécurité a lancé une campagne d'éducation à la sécurité aux passages à niveau à la suite des recommandations d'un comité *ad hoc* institué l'an dernier, en collaboration avec l'Association des chemins de fer du Canada et la Commission canadienne des transports.

Lors de la réunion à Ottawa, l'Association des chemins de fer a présenté au CCS douze copies d'une documentation audio-visuelle sur la sécurité aux passages à niveau qui sera distribuée aux Conseils de sécurité des provinces. Cette documentation se compose de 80 diapositives, d'une piste sonore et d'un guide de discussion. Elle a été mise au point sur les recommandations du Comité *ad hoc*.

## DÉBUTS D'UNE REVUE CULTURELLE INDIENNE

Une nouvelle revue trimestrielle réalisée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et qui accueillera dans ses colonnes des écrivains et des poètes indiens, a vu le jour dernièrement sous le nom de *Tawow* mot indien de langue crie signifiant "bienvenue".

En annonçant la parution du premier numéro de *Tawow*, le ministre des Affaires indiennes, monsieur Jean Chrétien, a déclaré "que les Indiens devaient avoir la possibilité de s'exprimer et que la création de *Tawow* leur offrait précisément cette occasion. Très peu de ces premiers habitants du pays sont reconnus comme de véritables auteurs, et il est grandement nécessaire de donner à ces gens un moyen grâce auquel ils puissent traduire leurs idées et partager leur héritage culturel avec leurs concitoyens canadiens", a-t-il ajouté.

Cette publication devrait permettre de découvrir les oeuvres de nombreux autochtones de talent, de les mettre en lumière, et de donner un même temps aux autres Canadiens un aperçu de la culture indienne d'hier et d'aujourd'hui.

Le premier numéro contient des articles intéressant les Indiennes, et d'autres écrits d'artistes de renom et de plusieurs jeunes. Les articles sont très variés et portent sur des sujets aussi divers que l'origine des noms de lieux indiens du Cap-Breton, les tapis Tahahsheena du pays sioux, une troupe de danseurs de Paris et les jeunes Indiens de l'Ontario.

## SUBVENTION POUR RECHERCHES EN ASTRONOMIE

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) vient d'accorder une subvention de \$538,600 à l'Université de Colombie-Britannique. Cette subvention permettra au nouvel "Institut d'astronomie et de science de l'espace" d'entreprendre des recherches importantes dans les domaines de l'astrophysique et de l'astronomie.

Selon la disponibilité des fonds, l'Institut recevra \$315,800 en 1970-71, \$144,800 en 1971-72 et \$78,000 en 1972-73. Le Conseil national de recherches mettra ces fonds à la disposition de l'Institut dans le cadre de son programme de subventions de développement négociées. Ce programme, inauguré par le Conseil en 1967, a pour but d'aider les universités à établir des centres de recherches, nouveaux ou interdisciplinaires, particulièrement dans les domaines se rapportant au développement scientifique, économique et des ressources du Canada.

Les chercheurs de l'Institut collaboreront étroitement avec le personnel de la Direction d'astrophysique, Division de radiotechnique et d'électrotechnique, du CNRC. Deux des plus importants observatoires du Canada, l'Observatoire du Dominion situé à Penticton et celui de Victoria viennent d'être mis sous l'égide de la Direction d'astrophysique.

On prévoit que grâce à la subvention, l'Institut deviendra un centre important pour des recherches intégrées en astronomie et en astrophysique.

Les fonds serviront principalement à augmenter le nombre des chercheurs et à acquérir des appareillages spéciaux de recherches.

## UN NOUVEAU LIEU HISTORIQUE NATIONAL

Le *University College*, à Toronto, l'un des plus importants bâtiments canadiens du milieu du XIXe siècle, a été déclaré lieu historique national le 22 avril dernier.

L'inauguration de la plaque commémorative a été faite, au nom du Gouvernement canadien, par monsieur Donald S. Macdonald, président du Conseil privé, et ancien diplômé de l'Université de Toronto.

M. D.V. Le Pan, directeur du *University College*, M. C.T. Bissell, président de l'Université de Toronto, ainsi que M. J.P. Robarts, premier ministre de l'Ontario, ont également pris la parole.

Conçu par le colonel F.W. Cumberland et réalisé en 1856, le *University College* constitue l'un des premiers bâtiments canadiens d'architecture purement victorienne, style composite empruntant à la fois au roman, au gothique, au byzantin et au palluzzo (italien). Au cours de la décennie où le Canada devait officiellement devenir une nation, ce style devait influencer sur l'architecture d'autres édifices de Toronto et, dans une certaine mesure, sur celle de l'Hôtel du Gouvernement, à Ottawa.

Fondé en 1853, le *University College* constitua, pendant près de quarante ans, l'unique faculté de pédagogie de l'Université de Toronto. Jusqu'en 1889, il fut le seul bâtiment du campus et, pendant de nombreuses années, il logea tous les bureaux universitaires. Après l'incendie de 1890, l'établissement fut reconstruit selon le même style, par M. D.B. Dick, pour être réouvert en 1892.

Parmi les diplômés éminents de cette institution, il y eut les six premiers chanceliers de l'Université de Toronto, deux premiers ministres du Canada, MM. Arthur Meighen et William Lyon Mackenzie King, ainsi qu'un gouverneur général, M. Vincent Massey.

## OUVERTURE D'UNE QUARANTAINE À SAINT-PIERRE

Des représentants des ministères de l'Agriculture de la France et du Canada ont inauguré conjointement, en avril, une nouvelle quarantaine de sécurité maximum pour bestiaux, à Saint-Pierre, une île française sise à l'embouchure de la baie Fortune à Terre-Neuve, dans le golfe Saint-Laurent.

Cette quarantaine a été construite par la France qui en assurera également l'entretien, tandis que le Canada assumera toute responsabilité en ce qui a trait à l'hygiène vétérinaire, y compris les règlements et les épreuves sanitaires.

Les règlements à Saint-Pierre sont les mêmes que ceux en vigueur à la quarantaine du ministère de l'Agriculture du Canada à Grosse-Île, située à une quarantaine de milles en aval de la ville de Québec, dans le Saint-Laurent.

La station de Grosse-Île, utilisée à pleine capacité, peut abriter 240 têtes de bétail. Les derniers bovins stationnés à Grosse-Île cet hiver ont été libérés le 1er avril: au total, 156 bêtes de race Charolaise, 15 de race Limousine, 14 de race Pie Rouge et 7 de race Maine-Anjou, achetées en France, ainsi que 44 de race Simmenthal provenant de la Suisse. Quant à la station de Saint-Pierre, elle loge 200 bovins destinés aux fermes canadiennes d'élevage.

Depuis plusieurs années, les demandes de permis d'importation dépassent de beaucoup la capacité des installations de quarantaine. La nouvelle station de Saint-Pierre aidera à corriger cette situation.

Les agriculteurs canadiens doivent se procurer des permis d'importation du ministère de l'Agriculture du Canada et solder les frais d'importation. Les dispositions en vigueur à Grosse-Île s'appliquent à Saint-Pierre.

## ROONEY ENCHANTE LES TROUPES CANADIENNES

Le vétéran de l'écran, Mickey Rooney, accompagné d'une troupe de 26 artistes et musiciens, donnait récemment un spectacle aux membres du contingent de l'OTAN stationné dans le nord-ouest de l'Allemagne.

M. Rooney a reçu de nos militaires et de leurs familles un accueil enthousiaste. L'ancien enfant prodige du cinéma a prédit un avenir brillant pour Julian Gallo, son plus récent protégé et membre de la troupe, dont la voix et le style font penser au regretté Mario Lanza.

Un porte-parole des artistes a déclaré que c'était la première fois que M. Rooney se produisait outre-mer exclusivement pour le bénéfice des militaires canadiens. L'idée du spectacle est venue de loin, a-t-il expliqué. En effet, deux militaires canadiens en congé à Las Vegas se rendaient un soir dans les coulisses pour féliciter le comédien qui jouait alors dans une boîte de nuit. Ils assurèrent M. Rooney que les troupes canadiennes aimeraient son spectacle, et celui-ci aussitôt de répondre: "Trouvez quelqu'un qui arrangera cela et l'affaire est dans le sac!"

Le célèbre acteur a consenti à jouer gratuitement au cours de ce périple de quatre jours qui a conduit la troupe à travers l'Allemagne de l'Ouest, pour y donner quatre spectacles: un à Soest, un à

Hemer, un à Baden-Baden et un à Lahr, où des militaires canadiens sont en garnison.

Deux autres artistes canadiens de grand talent, le comédien torontois Les Barker et la pétillante chanteuse montréalaise, Marie André, ont aussi participé au spectacle. Un groupe de 17 membres de la musique nationale des Forces armées canadiennes sous la direction de l'adjudant maître Al Carter faisait les frais de l'accompagnement.

## SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS AU PAKISTAN

Le Canada a accepté de financer la construction de deux stations terrestres pour satellite, l'une près de Chittagong à l'est du Pakistan et l'autre près de Karachi à l'ouest du Pakistan. Les deux stations transmettront et recevront des communications par l'intermédiaire du nouveau satellite *INTELSAT* (Consortium international des satellites de communications) situé en orbite synchrone au-dessus de l'océan Indien. Elles pourront capter simultanément un grand nombre de messages provenant de dix pays et serviront aussi à améliorer les communications entre l'est et l'ouest du Pakistan. Actuellement, les services du télégraphe et du téléphone entre les deux extrémités du pays sont assurés par des systèmes de relais radiophoniques à haute fréquence qui relient Chittagong et Dacca à l'est, à Karachi et Rawalpindi à l'ouest. En recourant au système de stations pour satellite, on pourra éviter les interférences dans les communications.

L'Agence canadienne de développement international a accordé un prêt sans intérêt de 12 millions de dollars comportant un terme de maturité de 50 ans, qui couvrira le coût du projet (en devises étrangères). A la suite d'une compétition à l'échelle internationale, la Société *RCA Ltd.*, de Montréal, a obtenu le contrat principal pour la construction et l'installation des stations terrestres.

D'après les prévisions, la station de Karachi sera terminée au milieu de 1971, et celle de Chittagong, trois mois plus tard.

Le Pakistan sera le premier pays au monde à recourir à un satellite synchrone de télécommunications pour assurer un réseau de communications commerciales à l'intérieur de ses frontières.

Les nouvelles stations terrestres, par l'intermédiaire du satellite *INTELSAT* permettront au Pakistan de communiquer directement avec d'autres stations situées en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, au Proche-Orient et en Australie. Les communications avec l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud seront assurées par relais d'autres stations.